

Rapport d'activités de l'Ecole Plurielle



Etablissement : L'Ecole Plurielle, humanités coopératives

Numéro FASE : 95555

Adresse : Rue de la Bruyère, 98, 1332 Genval

Tél. : 02/268 42 50

E-mail : direction@ecoleplurielle.be

Direction : Fabienne TASCIO

Pouvoir organisateur : ASBL L'Ecole Plurielle, humanités coopératives
Rue des Corbeaux, 8A, 1325 Corroy-le Grand

Ce rapport d'activités est le fruit d'un travail collectif. Il est rédigé à partir des informations et des retours d'activités communiqués par les membres de l'équipe éducative. Il n'a pas pour but de rapporter toutes les activités réalisées au sein de l'école mais de rendre compte de la vie de celle-ci de manière concrète. Outre l'aspect informatif qu'il peut avoir pour les parents, il a une dimension légale, puisqu'il a pour mission de rapporter à l'Assemblée Générale de l'ASBL L'École Plurielle l'essentiel des activités de celle-ci. Il est donc présenté au Conseil de participation qui peut émettre remarques et questions, pour ensuite

être transmis au conseil d'administration qui le présentera à l'Assemblée Générale de l'ASBL.

Questions (matières) que le Conseil de participation souhaite voir figurer au rapport d'activités

--

Nombre d'élèves historique

2019-2020

01/10/2019 : 28

C1 28

15/01/2020 : 30

C1 30

2020-2021

01/10/2020 : 98

C1 : 56

C2 : 39

S2 : 3

15/01/2021 : 93

C1 : 53

C2 : 37

S2 : 3

2021-2022 :

01/10/2021 : 100

C1 : 30

C2 : 39

3TG : 31

15/01/2022 : 103

L'encadrement

L'encadrement total compte 20 membres, répartis comme suit :

La Directrice :

TASCO Fabienne

L'Éducateur-économiste :

Dubois Nicolas

L'équipe pédagogique :

Français : COLATRELLA Mathilde, RENWA Charlotte

Mathématiques : CHASTE Gauvain, COLPIN Lionel, FASOL Isabelle

Néerlandais : RASKIN Bénédicte, BEELPREZ Rémi, CLEYNES Susan

Initiation scientifique : CARLIER Sophie

Histoire – Géographie : NOEL romain, COGNIOUL Amandine

Sciences sociales : NOEL Romain

Éducation physique : RINALDI Tomassino

Éducation artistique : THOEN Françoise

Morale : PILCHEN Céline

Éducation théâtrale : KOTO Serge

Initiation à l'informatique : CHASTE Gauvain

Initiation à la technologie : CARLIER Sophie

Éveil musicale : DESCHAMPS Jean-Pierre, NESBIT Loreen

Anglais : CHOUCANE Nouha

Coordination pédagogique :

PILCHEN Céline

Éducateur :

BLONDIAU Xavier

Aide aux élèves, PIA, aménagements raisonnables, contrats de travail : RINALDI Tomassino, CARLIER Sophie, COLATRELLA Mathilde

Ateliers d'avancement ou de renforcement : COLATRELLA Mathilde, COLPIN Lionel, COGNIOUL Amandine

Ateliers du midi : COLATRELLA Mathilde, RINALDI Tomassino, CHASTE Gauvain, COGNIOUL Amandine

Cercle de paroles : RENWA Charlotte

Parrainage : PILCHEN Céline, RENWA Charlotte, NOEL Romain

Les inscriptions et ouvertures de classes

En 2019, l'Ecole Plurielle a ouvert 2 classes de 1^{ère} commune

En 2020, L'Ecole Plurielle a ouvert 2 classes de 1^{ère} commune et poursuit ses 2 classes de 2^{ème} commune

En 2021, l'Ecole Plurielle a ouvert 2 classes de 1^{ère} commune et poursuit ses 2 classes de 2^{ème} commune et ses 2 classes de 3^{ème} GT.

Les options au premier degré : Education théâtrale, éducation artistique, éducation musicale, initiation à l'informatique. La langue de l'enseignement choisie est le néerlandais.

Au second degré, les sciences sociales et l'anglais viennent compléter leurs horaires.

Bilan quant au nombre et aux motivations des refus d'inscription

Nous refusons quotidiennement un nombre assez important d'inscriptions par manque de place.

Nombre	Motifs
0	L'élève ne remplit pas les conditions pour être régulièrement inscrit(e).
10	Le nombre maximal d'élèves, limité en raison de l'insuffisance des locaux disponibles, est atteint.
0	L'élève est exclu définitivement d'un établissement scolaire alors qu'il est majeur.
0	L'élève, issu d'un autre établissement sollicite son inscription dans l'année complémentaire
0	Les parents ou la personne investie de l'autorité parentale n'acceptent pas de souscrire au projet éducatif, au projet pédagogique, au projet d'établissement, au règlement des études et au règlement d'ordre intérieur.

Les horaires

L'Ecole Plurielle travaille en P90, à savoir des blocs de 2X 45 minutes consécutifs. Chaque période de nonante minutes est suivie d'une récréation.

Horaire type :

1ère période : 9h00 – 10h30

2ème période : 10h50 – 12h30

3^{ème} période : 13h20 – 14h45

4^{ème} période : 15h00 – 16h30

Les cinq minutes gagnées sur chaque cours ont permis de dégager des périodes pour le tutorat, le parrainage des nouveaux enseignants, les surveillances, les ateliers de remédiation ou dépassement, des activités d'informatique ou d'éducation physique supplémentaires, les PIA et les aménagements raisonnables.

Les ateliers de dépassement ou renforcement :

En plus du soutien prodigué par les enseignants pendant les cours, l'école essaye de répondre aux besoins méthodologiques des élèves.

Nous organisons des ateliers de dépassement ou de renforcement en début de journée, à savoir de 8h00 à 9h00 ; durant le temps de midi ou le mercredi de 13h00 à 14h00. Les ateliers proposés pour le moment se donnent en histoire, géographie, mathématiques et français.

Les ateliers plus récréatifs

Durant le temps de midi, les enseignants proposent des ateliers d'informatique, de sport, de cuisine, de tricot.

PIA et aménagements raisonnables :

Trois enseignants, en collaboration avec le reste de l'équipe, ont assuré et développé des Plans Individuels d'Apprentissage (PIA) et de l'aide dans les aménagements raisonnables pour les élèves de l'établissement ainsi que des contrats de travail.

Ils devront permettre aux élèves de combler des lacunes constatées et de les aider à s'approprier des stratégies d'apprentissage plus efficaces.

Ce plan comporte des moments d'accompagnement individualisé. Lors de ceux-ci, les référents PIA aident l'élève à cibler ses lacunes et réfléchissent avec lui à des pistes d'amélioration et d'aménagement. Ensuite, ils l'aident à la mise en place de ces améliorations et aménagements et en informent les parents.

Les PIA sont construits en collaboration avec l'élève, les parents et si nécessaire les intervenants extérieurs (logopède, ergothérapeute, etc.).

Heures d'écoute

Une enseignante propose un cercle de paroles deux périodes par semaine.

Ce moment permet aux élèves de répondre à un besoin d'écoute et/ou de dialogue par rapport à des difficultés sociales et/ou relationnelles.

Réussites et échecs pour l'année scolaire 2020-2021

Le tableau ci-dessous reprend le nombre d'élèves ainsi que le nombre d'attestations (de réussite, d'orientation ou de redoublement) par année.

Pour les élèves en difficultés le conseil de guidance établit un Plan Individuel d'Apprentissage (PIA) pour les accompagner.

La 2S est une troisième année qui est organisée au sein du 1er degré pour les élèves qui n'auraient pas acquis les compétences requises pour accéder au 2ème degré. Au terme de celle-ci, les élèves sont obligés de sortir du 1er degré.

Classes	Nombre d'élèves	AOA	AOB	AOC	Nombre de recours internes	Nombre de décisions du CC maintenues	Nombre de recours externe	Nombre de décisions maintenues
1C	51	51	0	0	0	0	0	0
2C	38	35	BGT : 0 BGTT : 0	3	1	1	0	0

Les différents conseils :

Sur les principes de la pédagogie institutionnelle, l'école organise des conseils qui permettent aux élèves de prendre part à la construction de l'école et à son fonctionnement. Il existe un Conseil de coopération, un Conseil de l'École et l'agora.

Le Conseil de coopération est composé de tous les élèves de la classe et du titulaire. Il se déroule toutes les semaines.

On y discute et questionne la vie de la classe et de l'école. Les élèves apprennent ainsi la gestion d'un groupe, la prise de parole en public, et bien sûr la démocratie. Cette réunion suit un ordre du jour préétabli. Les charges qui y sont exercées, président, secrétaire, donneur de parole.

Il permet de prendre conscience de l'intérêt et des difficultés liés à la gestion de chacun de ces rôles.

Ce conseil est primordial pour conserver une réelle sérénité dans l'établissement. Lieu où les tensions, les craintes, les envies peuvent être exprimées librement, où le titulaire s'affirme comme un membre de la classe comme les autres.

Il permet également de désamorcer les conflits, de détecter les harcèlements, d'évoquer et de chercher une solution aux problèmes rencontrés, disciplinaires ou non, d'entamer une discussion constructive avec les professeurs ou éducateurs conviés, d'inviter les intervenants nécessaires à l'accomplissement d'un projet initié par les élèves, de proposer des modifications salutaires dans le fonctionnement de l'école, de s'assurer de l'épanouissement de chaque élève dans son école, ...

Le Conseil de l'École est composé d'un représentant de chaque classe, d'un enseignant, de la coordinatrice pédagogique et de la direction.

Le conseil des enseignants est composé par les membres de l'équipe pédagogique. Ils se concertent pour analyse des demandes et des propositions des conseils de coopération et du conseil de l'école.

Le conseil de participation.

Conformément au Décret Missions (art 69), tout établissement tient au moins deux fois par an le conseil de participation.

Il évalue la mise en œuvre du projet d'établissement, remet un avis sur le rapport d'activité, mène une réflexion globale sur les frais scolaires et réfléchit sur des mécanismes de solidarités permettant de réduire le coût de diverses activités.

Chez nous, il est composé des élèves élus par leurs pairs, de parents et enseignants élus, de membres du Po et de la direction. Ils se tiennent 4 fois minimum par an.

Il réunit :

- des représentants du Pouvoir Organisateur de l'Ecole Plurielle
- le chef d'établissement
- des représentants des acteurs de l'école (représentants du personnel et des élèves)
- des représentants des parents

L'équipe se construit, se forme et prépare la rentrée

L'équipe éducative est composée d'un éducateur, d'un éducateur-économiste, de 19 enseignants, d'une coordinatrice pédagogique et d'une direction.

La dernière semaine du mois d'août, l'équipe éducative se réunit et prépare la rentrée et l'année scolaire et l'accueil des nouveaux enseignants.

Les enseignants sont en formation continue toute l'année sur la pédagogie Freinet. Les nouveaux enseignants sont parrainés par des enseignants plus anciens afin de développer leurs pratiques pédagogiques.

Nous travaillons en collaboration étroite avec l'Education Populaire qui répond aux demandes des enseignants.

Les enseignants se réunissent toutes les semaines durant deux périodes afin de débattre de la mise en place du projet pédagogique (voyage scolaire, grille horaire, gestion des ateliers, etc.), du R.O.I., de l'organisation du calendrier, de l'organisation des journées Portes Ouvertes, des pratiques pédagogiques, du bien-être des élèves,

Chaque vendredi de 12h00 à 12h30, a lieu la réunion de coordination. Celle-ci concerne

De nombreuses formations ont été annulées pour cause de Covid.

L'école s'ouvre sur le monde

L'excursion est un moyen privilégié de découvrir le monde qui nous entoure, de rencontrer et découvrir des cultures autres que la nôtre, de partir du concret pour aller ensuite vers l'abstrait. Malheureusement, la crise sanitaire a freiné nos visites.

Un groupe d'élèves a participé aux olympiades mathématiques.

De nombreux cours se donnent à l'extérieur et dans le quartier.

L'école et ses partenaires

L'école possède déjà plusieurs partenaires.

Les parents en tant que partenaires éducatifs de leur enfant ont la possibilité de rencontrer individuellement les enseignants, quatre fois par an, quelques jours après le notes et points.

L'école organise aussi des réunions de parents collectives. Celles-ci se déroulent vers les mois de septembre et juin.

L'école travaille avec le CPMS de Wavre. Les collaboratrices participent notamment au conseil de guidance et aux réunions de parents.

L'école travaille avec le PSE de la commune de Braine l'Alleud. L'infirmière est venue à plusieurs reprises dans l'établissement.

Dans le cadre de l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS), l'infirmière et un membre du planning familial sont intervenues à plusieurs reprises dans les classes.

L'école a accueilli plusieurs stagiaires enseignants pour des stages pratiques.

Bilan des initiatives prises en collaboration avec les partenaires externes à l'établissement en matière artistique, culturelle et sportive

Aucune collaboration n'a été possible en raison des mesures restrictives. Cependant nous avons mené quelques activités ou du moins préparer les élèves à présenter leur pièce de théâtre réalisée en atelier en spectacle à l'école. Deux groupes ont participé à ce projet dont ils sont les initiateurs.

Au vu de la situation sanitaire, nous n'avons pas pu développer la plupart des autres activités

Rythme scolaire

Dans notre pédagogie, l'élève évolue à son propre rythme. Toute l'aide lui est apportée soit pour un avancement, soit pour un complément de travail.

Animation culturelle

Interdit vu le contexte sanitaire.

Education aux médias

Interdit vu le contexte sanitaire.

Education à la santé

Evras

Interdit vu le contexte sanitaire.

Education à la citoyenneté

Projets citoyens : ramassage déchets (commune)

Interdit vu le contexte sanitaire.

Education à l'environnement

Lecture et débat autour d'un livre de français.

Se mettre à l'action en tant qu'enseignant est un moyen convaincant pour l'élève de s'y mettre

Ex : En prenant l'initiative de nettoyer le hangar rempli de sachet et déchets de toute sortes, je fus rejoint peu de temps après par des élèves qui de la curiosité de savoir ce qui m'arrive ou de ce que je fais, finissent par s'y mettre. Ces moments se sont reproduits deux à trois de l'année.

Collaboration avec les parents :

Projet pour accompagnement bibliothèque

Très belle collaboration avec les parents d'élèves.

Week-end travaux.

Demande d'aides régulières par mails.

L'école ouvre ses portes

Normalement, l'école ouvre ses portes aux parents. La crise sanitaire n'a pas permis cette activité.

Elle avait pour objectif de permettre aux parents des élèves actuels de venir voir certains apprentissages de leur enfant et également à des personnes extérieures de venir découvrir

différents aspects de l'école dans l'idée d'une inscription future.

Le travail préparé par les élèves fait partie intégrante de leurs apprentissages.

Les innovations pédagogiques

Ne faites figurer sous cette rubrique que les innovations pédagogiques, en relation directe avec les apprentissages, mise en œuvre pour la première fois durant l'année écoulée non encore abordées dans une rubrique précédente.

Ritualisation des différents moments de cours avec comme objectifs l'acquisition de compétences et développement des compétences liées à la pédagogie Freinet à savoir :

L'autonomie,

Le tâtonnement,

L'esprit critique,

L'élève auteur/acteur et coopération.

Les partages systématiques :

A l'arrivée des élèves, permettre, entre autre et de manière non exhaustive, de démarrer sur de la matière, de fédérer le groupe, d'identifier les intervenants et les élèves, les pousser à aller chercher, les motiver, de découvrir les sujets sur lesquels partir pour motiver le groupe et chacun des élèves.

Il y a entre-autre, le développement du cours et les 10 minutes de rassemblement de fin de cours.

La possibilité est de proposer, de créer une activité pour le cours, d'exprimer ses envies, d'élaborer : de permettre d'identifier les techniques avec lesquels les élèves aimeraient travailler et donc les besoins, les approches, les envies.

Il y a 4 catégories : **j'ai aimé, je n'ai pas aimé, je félicite, j'aimerais**

Ce sont des moments de suivi de cours ou d'ateliers donnés par des élèves en entier, projets citoyens organisés, etc.

Nous développons également la mise en œuvre rituelle de l'atelier :

Mouvement (en groupe)

Cours (groupe scindé)

Auto-cours (groupe scindé)

Ces ateliers permettent de développer :

Le mouvement qui est une pratique animée par les élèves eux-mêmes avec la proposition de différents exercices. Il permet à l'élève de revenir sur son corps, d'en être conscient car il est le principal moteur au théâtre. Quand le silence s'y invite, il est aussi un moment méditatif. Il est une pratique de la pédagogie de Jacques Lecoq.

Le cours qui est un apport de différents exercices sur les règles du théâtre, le regard, la présence, le jeu, la diction, les personnages et la construction d'un espace scénique, etc...

L'auto-cours qui regroupe le moment de préparation en sous-groupe, le jeu devant les autres groupes puis les retours. Il est un moment de construction imaginaire, d'échange, d'écoute, de concessions et de cohésion de groupe.

Démarches entreprises pour promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves :

Entre autre, les démarches entreprises permettent que chacun puisse développer des aspects de la confiance en soi dans un esprit bienveillant et dans le respect du rythme et des personnalités de chacun.

Ces aspects sont développés tout au long de l'année au travers d'une analyse systématique et continue des rapports et de la culture de groupe.

Lorsque des rapports sont vécus négativement ou que des actions jugeantes sont entreprises, nous réglons les problématiques au travers de diverses questions.

L'objectif visé est d'amener les élèves à entrevoir et comprendre la pluralité et l'ouverture au monde et de comprendre que chacun a une place importante dans le système et a le droit de s'y développer.

Nous prenons le temps de l'analyse, dans chaque cas.

Lors des activités théâtrales, nous constatons que l'acte théâtral lui-même est une activité qui permet à l'élève d'observer, de regarder, de s'exprimer.

Le but de l'atelier est d'amener chaque élève à participer, à prendre la parole. Il est un moment de recherches entre élèves. Le théâtre n'étant pas une science exacte, chaque proposition est pertinente et il suffit de l'assumer pour ressortir sa justesse.

Démarches entreprises pour amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle

Les élèves s'approprient les savoirs et compétences via, entre autre, les démarches suivantes :

A partir de cas concrets de la vie quotidienne ou de sujets d'actualité, nous construisons la théorie. Cette démarche permet aux élèves de s'approprier les savoirs parce qu'ils les construisent et les élaborent eux-mêmes. Nous leur en donnons la possibilité.

Lorsque l'on part de la théorie, nous essayons de l'expérimenter afin que, de la même manière les élèves les fassent devenir les leurs et puissent du coup les mobiliser. Ils acquièrent des compétences. Les expériences permettent aussi la systématisation.

Le développement des recherches personnelles et de groupe avec retour au groupe permettent aussi que les élèves s'approprient des savoirs et acquièrent des compétences. Ils savent comment chercher de l'information valide ou comment créer une procédure qui leur permettra plus tard d'aller chercher l'information dont ils ont besoin.

Les élèves développent leur propre démarche pour apprendre, les partagent et s'enrichissent mutuellement, notamment lors d'ateliers qu'ils créent pour l'ensemble du groupe. Ils apprennent aussi à apprendre aux autres.

Au travers tous les sujets abordés au cours de morale, nous mettons en avant les compétences liées au cours de morale. Ces compétences sont présentées et expliquées, rappelées lors des premiers cours de l'année. Leur élaboration se complètent au fil des ans : penser, faire sens – Réfléchir – choisir – agir.

Les élèves acquièrent les compétences liées à la matière et savent la mobiliser.

En liant le cours de morale à la vie réelle et en travaillant sans cesse sur le développement de ces compétences au travers des divers sujets abordés, les élèves auront tendance à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

La systématisation se fait soit via procédés de rappels, restructuration, récapitulatifs (les élèves les font), soit dans la répétition de certaines expériences ou éléments de certaines expériences que nous mettons alors à jour.

Le théâtre est d'abord la construction d'un imaginaire et dans ce cas-ci, il s'agit d'une construction collective de sa mise en œuvre. Sa finalité étant celle d'être vue. Malgré les divergences, les élèves arrivent en sous-groupe à un accord et finalement tout le monde est content d'avoir joué.

Notre démarche lors des ateliers n'est pas de faire des apprenants, des comédiens, mais de les mener à l'ouverture.

En les amenant à être le feu, l'air, la terre, l'eau, le lion ou les faire traverser une rivière imaginaire, nous préparons des citoyens sensibles et humains capables d'observer l'évident. Ils ne jouent pas le feu, ils sont le feu, ils sont le lion, ils sont l'autre avec ses émotions.

Les sujets d'improvisation abordés par les élèves varient et aboutissent à l'issue de chaque atelier à des échanges bienveillants et constructifs par rapport aux scènes vues.

Démarches entreprises pour assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale

Veiller à ce que chacun soit traité de la même façon sans distinction. Dans le travail de groupe, chaque élève est amené à participer. Nous veillons à la non-exclusion. Les élèves timides pour apparaître sur scène participent tout au moins à l'élaboration théorique de la trame du spectacle sans participer dans le jeu.

Chaque élève est considéré avec équité. Chacun peut développer ce qu'il souhaite de la façon la plus opportune pour lui-même. La différenciation est bien présente.

L'évaluation continue permet à chacun d'évoluer à son rythme tout en se fixant des objectifs. Chacun a les mêmes chances de développer son potentiel, avec les outils qui lui conviennent.

Il n'y a pas de devoir en morale, ni dans l'école par ailleurs. L'apprentissage, sa construction, sa systématisation et la compréhension se font en entier à l'école., afin de garantir que chacun puisse bénéficier des mêmes conditions de travail.

Démarches entreprises pour préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures

C'est un des objectifs du cours de morale. Les élèves y sont amenés à penser, réfléchir, choisir, agir.

Nous travaillons sur des projets citoyens, sur l'origine des événements culturels, sur les différences de cultures, sur le système démocratique, ...

Nous échangeons avec des gens « extraordinaires », nous nous remettons en question au sein même de notre groupe et développons des démarches réflexives permanentes.

Démarches entreprises pour favoriser le soutien de vos élèves en difficulté d'apprentissage

Un accompagnement personnalisé avec mise en place d'objectifs propres.

Une évaluation continue et identification des besoins

Une triangulation avec les parents afin d'établir un projet

Différenciation en classe en développement

Possibilité de mettre l'élève en soutien avec les ateliers, les PIA, etc.

Armoires avec du matériel pour l'aide à la concentration, etc.

Réunions d'équipe avec comptes rendus des suivis des élèves en difficultés.

Echanger en privé avec eux,

Proposition d'un échange régulier,

Proposition d'exercices complémentaires,

Des exercices de lecture, de diction, d'expression surtout dans de l'amusement,

Prendre le temps d'accompagner ceux qui sont réticents ou timides dans un travail

Accompagner et encourager d'autres formes d'expression que le théâtre (écriture, bricolage, dessin, costumier)

L'école a été inspectée dans les disciplines de Mathématiques, Français et Néerlandais.

Le présent rapport a été soumis au Conseil de Participation le 16/12/2021

Les commentaires sont annexés au rapport.

Le rapport a été transmis au Pouvoir Organisateur le 16/12/2021

Signatures :

Direction :

Pouvoir organisateurs :

Conseil de participation :

TASCO Fabienne

HANSSENNE Christian



Direction : Fabienne Tasco

email : direction@ecoleplurielle.be

« L'École Plurielle, humanités coopératives » ASBL

info@ecoleplurielle.be

www.ecoleplurielle.be

Implantation : Rue de la Bruyère, 98 – 1332 Genva

FASE 95555

+32 (0)2 268 42 50

Siège social : Rue des Corbeaux, 8A – 1325 Corroy-le-Grand NE 0678.817.678 RPM Nivelles IBAN : BE40 0689 0799 1563